



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 février 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 27 février 2012

SEANCE DU 20 FEVRIER 2012

Délibération n° D20110679

VILLA ERNEST PEROCHON - REHABILITATION - DEMANDE DE  
SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DES DEUX-SEVRES  
DANS LE CADRE DU CONTRAT PROXIMA 3 COMMUNES

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 24 février 2012

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** - M. Jean-Louis SIMON

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Nicole GRAVAT donne pouvoir à Virginie LEONARD
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

**Excusés :**

***Conseillers :***

- Mme Elsie COLAS

**PATRIMOINE ET MOYENS**

**VILLA ERNEST PEROCHON - REHABILITATION - DEMANDE DE  
SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DES DEUX-SEVRES  
DANS LE CADRE DU CONTRAT PROXIMA 3 COMMUNES**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :  
Mesdames et Messieurs,  
Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,  
Le Conseil municipal lors de sa séance du :

- 19 septembre 2011 a autorisé Madame le Maire à déposer un dossier de demande de permis de démolir et de permis de construire pour commencer les travaux de réhabilitation de la Villa Pérochon ;
- 28 novembre 2011 a approuvé le contrat à souscrire avec le Conseil général des Deux-Sèvres pour la mise en œuvre du programme Proxima 3 communes pour la période de 2008 à 2013. Il a également autorisé Madame le Maire à signer ledit contrat et tous les autres documents utiles à l'exécution de la présente délibération ;
- 16 janvier 2012 a approuvé le Dossier de consultation des entreprises (DCE) et a autorisé Madame le Maire à signer les marchés s'y rapportant.

L'opération « Villa Pérochon » a été estimée à 647 090,00 € HT soit 773 919,64 TTC.

Des subventions peuvent être sollicitées auprès du Conseil général des Deux-Sèvres dans le cadre du contrat Proxima 3 communes et auprès de l'Etat – service de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Opération Villa Pérochon	647 090,00 €	Conseil Général Proxima 3 communes	194 127,00 €
		Etat DRAC	200 000,00 €
		Ville de Niort	252 963,00 €
Total	647 090,00 €	Total	647 090,00 €

Les crédits nécessaires à l'opération sont ouverts au budget de l'exercice 2012.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement de l'opération « Villa Pérochon » ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter une participation financière auprès du Conseil général des Deux-Sèvres dans le cadre du contrat Proxima 3 communes, puis à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir et autres documents nécessaires à l'obtention des subventions.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 44  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**